



Municipalité de Saint-Gilles Offre d'emploi

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

JOURNALIER (IÈRE) - MANŒUVRE – TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Saint-Gilles est à la recherche d'un (une) candidat (e) dynamique pour occuper un poste de journalier(ière)-manœuvre au sein du service des travaux publics.

Résumé des fonctions

Sous l'autorité de la direction des travaux publics et du contremaître aux infrastructures, la personne sélectionnée devra procéder à divers travaux municipaux.

Qualifications requises

- Détenir un diplôme de 4e secondaire (ou équivalent);
- Permis de conduire classe 5 obligatoire;
- Permis de conduire classe 3 est un atout;

Toute combinaison de formation ou d'expérience jugée pertinente sera considérée.

Qualités, aptitudes et exigences

- Bonne capacité physique;
- Avoir un bon sens de la planification et de l'organisation efficient du travail;
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie;
- Aptitude à travailler en équipe ou individuellement;
- Être responsable et consciencieux;
- Faire preuve de leadership;
- Aptitude mécanique de base (vérifications et réparations).

Pour postuler :

Les candidatures seront reçues au bureau municipal jusqu'au mercredi 7 octobre 2026, à l'attention de Cindy Morin, coordonnatrice aux ressources humaines

Notez bien, la priorisation à l'INTERNE pour le comblement de poste sera privilégiée.

Par courriel : cmorin@stgilles.net ou en personne au 165, rue O'Hurley, Saint-Gilles, Qc G0S 2P0.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Pour information sur le poste : 418 888-3198, poste 104

Tâches et responsabilités (Liste sommaire)

- Effectuer divers travaux manuels d'entretien et de réparations généraux de tous les équipements des sites municipaux ainsi que de toutes les infrastructures appartenant à la ville incluant le terrassement;
- Effectuer la vérification et l'entretien sommaire des véhicules, équipements et machines-outils;
- Effectuer des travaux de déneigement manuel et du réseau routier, des sentiers et des bâtiments, avec ou sans l'utilisation de machineries, machines-outils et véhicules lourds ainsi que tout travail connexe;
- Effectuer des travaux d'implantation, d'entretien, de réparation de signalisation, réparation de chaussées et routes de la municipalité, travaux d'entretien et de construction tant intérieurs qu'extérieurs incluant divers branchements de service;
- Voir à la garde, à l'utilisation adéquate et à l'entretien de l'outillage et des matériaux utilisés pour les travaux;
- Effectuer toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat;

Conditions d'emploi

Poste régulier, temps complet à 40 heures/semaine du lundi au vendredi. La personne pourrait être appelé, de façon ponctuelle, à travailler les soirs, les samedis et/ou dimanches lors des périodes de déneigement ou lors de tout autre situation d'urgence.

La Municipalité offre une gamme d'avantages sociaux, notamment l'assurance collective et un régime REER, conformément aux dispositions prévues à la convention collective en vigueur.

Le salaire est établi conformément à la convention collective en vigueur de la Municipalité de Saint-Gilles.

Le salaire de départ pour un poste de Journalier-manœuvre-travaux publics est de 26,77 \$/heure. Toute expérience pertinente sera considérée.

Le poste est ouvert aux candidatures internes et externes, sans distinction de genre.